

RÈGLES DE VALIDATION APPLIQUÉES
pour
Transmission de données – Article 42

Numéro CCI	2021FR16FFPR001
Version	202412.0
Intitulé	Programme Provence-Alpes-Côte d’Azur and Massif des Alpes ERDF-ESF+-JTF 2021-2027

DERNIERS RÉSULTATS DE VALIDATION

Gravité	Code	Message
Information		La version de transmission de données a été validée avec succès.
Avertissement	TOD_005	Dans le tableau 12, pour la priorité «1», objectif spécifique «RSO1.3», Fonds «FEDER» et catégorie de régions «En transition», les dépenses éligibles par produit «Participations» sont manquantes, bien que ce produit soit prévu comme forme du soutien dans le tableau 2.
Avertissement	TOD_085	Dans le tableau 5, pour la priorité «5», objectif spécifique «RSO5.1», Fonds «FEDER», catégorie de régions «En transition», ID «RCO114», les opérations sélectionnées «48 452» devraient être ≤ la valeur cible «22 500».
Avertissement	TOD_085	Dans le tableau 5, pour la priorité «5», objectif spécifique «RSO5.2», Fonds «FEDER», catégorie de régions «En transition», ID «RCO75», les opérations sélectionnées «12» devraient être ≤ la valeur cible «10».
Avertissement	TOD_085	Dans le tableau 5, pour la priorité «6», objectif spécifique «RSO5.2», Fonds «FEDER», catégorie de régions «En transition», ID «RCO75», les opérations sélectionnées «77» devraient être ≤ la valeur cible «53».
Avertissement	TOD_086	Dans le tableau 9, pour la priorité «1», objectif spécifique «RSO1.3», Fonds «FEDER», catégorie de régions «En transition», ID «RCR02», les réalisations prévues des opérations sélectionnées «53 300 000» devraient être ≤ la valeur cible «45 720 000».
Avertissement	TOD_086	Dans le tableau 9, pour la priorité «6», objectif spécifique «RSO5.2», Fonds «FEDER», catégorie de régions «En transition», ID «ISR62b», les réalisations prévues des opérations sélectionnées «640 547» devraient être ≤ la valeur cible «613 367».
Avertissement	TOD_086	Dans le tableau 9, pour la priorité «7», objectif spécifique «JSO8.1», Fonds «FTJ», catégorie de régions «s. o.», ID «RCR01», les réalisations prévues des opérations sélectionnées «155» devraient être ≤ la valeur cible «44».

RÈGLES DE VALIDATION APPLIQUÉES

Conforme	Code	Message
Conforme	TOD_001	Confirmez qu'au moins un fonctionnaire responsable de l'État membre est indiqué.
Conforme	TOD_002	Confirmez que le code CCI correspond à l'expression régulière suivante: · Pour IJG (.....16..PR...16..TA... 05..PR...05..TA...) · Pour CTE (....TC16.....) · Pour Feampa (.....14MFPR...) · Pour FAMI, FSI et IGFV (.....65AMPR...65ISPR...65BVPR...) (Implicite dans le web).
Conforme	TOD_003	Confirmez que le programme est déjà adopté par la Commission (implicite dans le web).
Conforme	TOD_004	Confirmez, lorsque la version de travail de la transmission de données est 0, que la date actuelle · pour la période de soumission YYYY12 est antérieure ou égale à 31/01/YYYY+1, · pour la période de soumission YYYY03 est antérieure ou égale à 30/04/YYYY, · pour la période de soumission YYYY06 est antérieure ou égale à 31/07/YYYY, · pour la période de soumission YYYY08 est antérieure ou égale à 30/09/YYYY, · pour la période de soumission YYYY09 est antérieure ou égale à 31/10/YYYY, · pour la période de soumission YYYY10 est antérieure ou égale à 30/11/YYYY.
Conforme	TOD_006	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 pour les programmes au titre de l'IJG et du CTE dans le tableau 12, qu'aucune dépense éligible par produit n'est renseignée pour les instruments financiers ne correspondant pas à une forme du soutien définie au tableau 2 (02 = participations ou quasi-participations, 03 = prêts, 04 = garanties, 05 = subventions dans le cadre d'une opération au titre d'un instrument financier) pour la même priorité, le même objectif spécifique, le même Fonds, [la même catégorie de régions].
Conforme	TOD_007	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 2, que les dépenses éligibles totales déclarées par les bénéficiaires par priorité, objectif spécifique, Fonds, catégorie de régions et forme du soutien (02, 03, 04 et 05 uniquement) se trouvent dans une fourchette de +/- 20 % de la somme des dépenses éligibles correspondantes et des coûts et frais de gestion éligibles dans le tableau 12.
Conforme	TOD_008	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, lorsque ce dernier contient des dépenses éligibles pour les subventions dans le cadre d'une opération au titre d'un instrument financier (au niveau de la ligne), qu'il contient également les dépenses éligibles pour les participations ou quasi-participations, ou les prêts, ou les garanties.
Conforme	TOD_009	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 11, que la valeur de base est 0.
Conforme	TOD_012	Confirmez, dans le tableau 2, que, pour chaque ligne de la forme du soutien, les coûts éligibles totaux des opérations sélectionnées et les dépenses éligibles totales déclarées par les bénéficiaires sont positifs, égaux à zéro, mais non vides.
Conforme	TOD_013	Confirmez, pour l'IJG et la CTE dans le tableau 1, lorsque les «coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro, que le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro.
Conforme	TOD_014	Confirmez, pour l'IJG et la CTE dans le tableau 1, lorsque le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro, que les

		«coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro.
Conforme	TOD_015	Confirmez, dans le tableau 2, lorsque les «coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro, que le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro.
Conforme	TOD_016	Confirmez, dans le tableau 2, lorsque le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro, que les «coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro.
Conforme	TOD_017	Confirmez, dans le tableau 1, lorsque «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» sont > 0 , que «Coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont $\geq$ «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires».
Conforme	TOD_018	Confirmez, dans le tableau 2, lorsque «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» sont > 0 , que «Coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont $\geq$ «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires».
Conforme	TOD_019	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO02 est $\geq$ EECO03.
Conforme	TOD_020	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO06+EECO07+EECO08 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_021	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO09+EECO10+EECO11 est $=$ EECO01.
Conforme	TOD_022	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO12 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_023	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO13 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_024	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO14 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_025	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO15 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_026	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO16 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_027	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO17 est $\leq$ EECO01.
Conforme	TOD_028	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions et lorsque la ventilation par sexe a été encodée (différente de 0), que la valeur totale obtenue pour les indicateurs spécifiques et les indicateurs réservés au programme est égale à la somme des valeurs obtenues pour hommes, femmes et personnes non binaires.
Conforme	TOD_029	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO02 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_030	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO03 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_031	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie

		de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO04 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_032	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO05 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_033	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO06 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_034	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO07 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_035	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO08 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_036	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour ESCO02+ESCO03+ESCO04 est $\leq$ ESCO01.
Conforme	TOD_037	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO01 est $\geq$ EMCO02+EMCO05.
Conforme	TOD_038	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO02 est $=$ EMCO03+EMCO04.
Conforme	TOD_039	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO03 est $\leq$ EMCO02.
Conforme	TOD_040	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO04 est $\leq$ EMCO02.
Conforme	TOD_041	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO05 est $=$ EMCO06+EMCO07+EMCO08.
Conforme	TOD_042	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO06 est $\leq$ EMCO05.
Conforme	TOD_043	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO07 est $\leq$ EMCO05.
Conforme	TOD_044	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO08 est $\leq$ EMCO05.
Conforme	TOD_045	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO10 est $\leq$ 100 %
Conforme	TOD_046	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCO11 est $\leq$ 100 %.
Conforme	TOD_047	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR01 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO04 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_048	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR02 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO01 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_049	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie

		de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR03 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO01 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_050	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR04 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO02+EECO04 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_051	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR05 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO02+EECO04 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_052	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR06 non liée à une valeur cible est $\leq$ EECO05 dans le tableau 6.
Conforme	TOD_053	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour l'indicateur de résultat est $\leq$ la valeur obtenue pour l'indicateur de réalisation de référence dans le tableau 6.
Conforme	TOD_054	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions et lorsque la ventilation par sexe a été encodée (différente de 0), que la valeur totale obtenue, pour les indicateurs spécifiques et les indicateurs réservés au programme dont le terme pour l'unité de mesure de l'indicateur est «nombre», est égale à la somme des valeurs obtenues pour hommes, femmes et personnes non binaires.
Conforme	TOD_055	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECR01, EECR02, EECR03, EECR04, EECR05 et EECR06 sans valeur cible est $\geq$ la valeur obtenue pour EECR01, EECR02, EECR03, EECR04, EECR05 et EECR06 avec une valeur cible.
Conforme	TOD_056	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR01 est $\geq$ EMCR02+EMCR03+EMCR05.
Conforme	TOD_057	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR02 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_058	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR03 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_059	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR05 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_060	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR06 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_061	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR07 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_062	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR08 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_063	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR09 est $\leq$ EMCR01.
Conforme	TOD_064	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR10 est $\geq$ EMCR11+EMCR12+EMCR14.
Conforme	TOD_065	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et

		catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR11 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_066	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR12 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_067	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR14 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_068	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR15 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_069	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR16 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_070	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR17 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_071	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR18 est $\leq$ EMCR10.
Conforme	TOD_072	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR19 est $\geq$ EMCR20+EMCR21+EMCR22.
Conforme	TOD_073	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR20 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_074	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR21 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_075	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR22 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_076	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR24 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_077	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR25 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_078	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR26 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_079	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10 par priorité, objectif spécifique et catégorie de régions, que la valeur totale obtenue pour EMCR27 est $\leq$ EMCR19.
Conforme	TOD_080	Confirmez, dans le tableau 1, pour les opérations hors FSE+, que le «Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)» par fonds et catégorie de régions est égal au coût total éligible des opérations sélectionnées par fonds et catégorie de régions du tableau 2.
Conforme	TOD_081	Confirmez, dans le tableau 1, que «Contribution des Fonds aux opérations sélectionnées (EUR)» est $\leq$ «Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)».
Conforme	TOD_082	Confirmez, dans le tableau 1, que le «Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)» est $\leq$ «Dotations financières totales par Fonds et contribution nationale (EUR)».
Conforme	TOD_083	Confirmez, dans le tableau 1, qu'aucune valeur négative n'est encodée pour «Nombre d'opérations sélectionnées».

Conforme	TOD_084	Confirmez, dans le tableau 2, qu'aucune valeur négative n'est encodée pour «Nombre d'opérations sélectionnées»
Conforme	TOD_087	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5, que les «Opérations mises en œuvre [jj/mm/aa]» sont $\leq$ la «Valeur cible 2029».
Conforme	TOD_088	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9, que les «Opérations mises en œuvre [jj/mm/aa]» «Réalisées» sont $\leq$ la «Valeur cible 2029».
Conforme	TOD_089	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5, qu'aucune valeur négative n'est encodée pour «Opérations sélectionnées» et «Opérations mises en œuvre».
Conforme	TOD_090	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 8, qu'aucune valeur négative n'est encodée pour «Nombre d'entreprises».
Conforme	TOD_091	Confirmez, dans le tableau 2, pour l'objectif spécifique hors ESO4.13, que le domaine d'intervention encodé pour le FSE+, le FEDER, le FC et le FTJ existe également dans le tableau 4 du programme indépendamment de la priorité, du Fonds ou de l'objectif spécifique.
Conforme	TOD_092	Confirmez, dans le tableau 1, que les «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» par Fonds et catégorie de régions sont égales aux «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» par Fonds et catégorie de régions du tableau 2.
Conforme	TOD_093	Confirmez, dans le tableau 1, que les «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» sont $\leq$ «Dotations financières totales par Fonds et contribution nationale».
Conforme	TOD_094	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5, pour les indicateurs communs du FSE+ hors FTJ, que les «Opérations sélectionnées [jj/mm/aa]» sont $\geq$ «Opérations mises en œuvre [jj/mm/aa]»
Conforme	TOD_095	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9, pour les indicateurs communs du FSE+ hors FTJ, que les «Opérations mises en œuvre [jj/mm/aa]» «Réalisées» sont $\leq$ «Réalizations prévues» des «Opérations sélectionnées [jj/mm/aa]»
Conforme	TOD_096	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9, pour les indicateurs communs du FSE+ hors FTJ, que la «Valeur de base» des «Opérations mises en œuvre [jj/mm/aa]» est $\leq$ la «Valeur de base» des «Opérations sélectionnées [jj/mm/aa]»
Conforme	TOD_097	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et sexe, que la valeur obtenue pour EECO01 = EECO02 + EECO04 + EECO05.
Conforme	TOD_098	Confirmez, dans le tableau 3, pour le FAMI et l'IGFV, que le type d'intervention encodé dans la colonne 3 existe également dans le tableau 3 du programme et de l'objectif spécifique correspondants.
Conforme	TOD_099	Confirmez, dans le tableau 3, pour le FSI, que le type d'intervention encodé dans la colonne 4 existe également dans le tableau 3 du programme et de l'objectif spécifique correspondants.
Conforme	TOD_100	Confirmez, dans le tableau 3, que le code pour le «Type d'intervention (annexe VI, tableau 3)» dans la colonne 5 correspond au type d'action du «Taux de cofinancement (%)» dans la colonne 2.
Conforme	TOD_101	Confirmez, dans le tableau 3, que le total des lignes par objectif spécifique pour «Coût total éligible des opérations sélectionnées» (colonne 8), «Contribution des Fonds aux opérations sélectionnées» (colonne 9) et «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» (colonne 11) est toujours $\leq$ «Dotations financières totales du Fonds et contribution nationale» (colonne 7).
Conforme	TOD_102	Confirmez, dans le tableau 3, que, pour chaque ligne, le «Coût total éligible des opérations sélectionnées» (colonne 8) et les

		«Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» (colonne 11) sont positifs, nuls, mais non vides.
Conforme	TOD_103	Confirmez, dans le tableau 3, lorsque «Coût total éligible des opérations sélectionnées» (colonne 8) est > 0, que «Nombre d'opérations sélectionnées» (colonne 13) est > 0.
Conforme	TOD_104	Confirmez, dans le tableau 3, lorsque «Nombre d'opérations sélectionnées» (colonne 13) est > 0, que le «Coût total éligible des opérations sélectionnées» (colonne 8) est > 0.
Conforme	TOD_105	Confirmez, dans le tableau 3, que la «Contribution des Fonds aux opérations sélectionnées (EUR)» (colonne 9) est ≤ «Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)» (colonne 8).
Conforme	TOD_106	Confirmez, dans le tableau 3, que le «Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)» (colonne 8) est ≤ «Dotations financières totales du Fonds et contribution nationale (EUR)» (colonne 7).
Conforme	TOD_107	Confirmez, dans le tableau 3, que les «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» (colonne 11) sont ≤ «Dotations financières totales du Fonds et contribution nationale (EUR)» (colonne 7).
Conforme	TOD_108	Confirmez, dans le tableau 3, lorsque les «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» (colonne 11) sont > 0, que le «Coût total éligible des opérations sélectionnées» (colonne 8) est ≥ «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» (colonne 11).
Conforme	TOD_109	Confirmez, dans le tableau 3, qu'aucune valeur négative n'est encodée pour «Nombre d'opérations sélectionnées» (colonne 13).
Conforme	TOD_110	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6, sous privation non matérielle (hors ESO4.13), pour les indicateurs spécifiques au programme, les indicateurs réservés et les indicateurs communs nécessitant une ventilation par sexe (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown=vrai), et utilisés dans le programme, et dont la valeur cible de sexe est différente de 0, que la somme des valeurs cibles de sexe est égale à la valeur cible totale.
Conforme	TOD_111	Validate when submission period is YYYY06 or YYYY12 in table 10 under non-material deprivation (non ESO4.13), for quantitative programme specific indicators, reserved indicators and common indicators requiring gender breakdown (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown=true), and used in the programme, and having a gender target different from 0, and with a term of the indicator's measurement unit for target equal to 'number', that the sum of the gender targets equals the total target.
Conforme	TOD_112	Confirmez, dans le tableau 1, que les «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» par priorité et objectif spécifique sont égales aux «Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires» par priorité et objectif spécifique du tableau 4.
Conforme	TOD_113	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, lorsque «Concernant les garanties, la valeur totale des prêts, participations ou quasi-participations accordés aux bénéficiaires finaux, garantis par des ressources des programmes et effectivement décaissés en faveur des bénéficiaires finaux» est > 0, que les dépenses éligibles pour la garantie sont > 0.
Conforme	TOD_114	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12 lorsque les subventions sont sélectionnées pour «Dépenses éligibles par produit», que le montant déclaré pour les subventions est ≤ montant déclaré pour le produit financier, les prêts ou les participations.
Conforme	TOD_115	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, lorsqu'une valeur de produit existe pour les coûts et frais de gestion des fonds à participation, qu'un type (D=Attribution directe ou C=Appel d'offres) est sélectionné.
Conforme	TOD_116	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, lorsqu'une valeur de produit existe pour les coûts et frais de gestion des fonds spécifiques, qu'un type (D=Attribution directe ou C=Appel d'offres) est sélectionné.

Conforme	TOD_123	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5 pour les indicateurs communs des participants au FTJ et au FSE+ (EECO01-11), qu'aucune valeur n'a été encodée pour les opérations sélectionnées (implicite dans le web).
Conforme	TOD_124	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9 pour les indicateurs communs des participants au FTJ et au FSE+ (EECR01-04), qu'aucune valeur n'a été encodée pour les opérations sélectionnées et pour la valeur de base pour les opérations mises en œuvre (implicite dans le web).
Conforme	TOD_125	Confirmez, dans le tableau 1, que, par ligne, les colonnes 8, 9, 11 et 13 ont chacune une valeur.
Conforme	TOD_126	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5, que la colonne «Opérations sélectionnées» (11) a une valeur pour · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA avec sous-indicateur («dont») et sans formule, · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA avec sous-indicateur («dont»), et avec formule, · les indicateurs OERDFCF principaux du FTJ sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs OERDFCF principaux du FTJ avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les indicateurs OERDFCF principaux du FTJ avec sous-indicateur («dont»), et avec formule.
Conforme	TOD_127	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5 sans FTJ, que la colonne «Opérations mises en œuvre» (12) a une valeur pour · les indicateurs principaux sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les sous-indicateurs («dont»).
Conforme	TOD_128	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5 avec FTJ, que la colonne «Opérations mises en œuvre T» (12) a une valeur pour · les indicateurs principaux du FEDER/Fonds de cohésion sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux du FEDER/Fonds de cohésion avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les sous-indicateurs du FEDER/Fonds de cohésion («dont»).
Conforme	TOD_129	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 5 avec FTJ, que la colonne «Opérations mises en œuvre» (12) a une valeur par sexe pour les indicateurs du FSE+.
Conforme	TOD_130	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6, que la colonne «Valeurs obtenues» (10) a une valeur par sexe pour les indicateurs communs nécessitant une ventilation par sexe (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown=vrai)
Conforme	TOD_131	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6, que la colonne «Valeurs obtenues T» (10) a une valeur pour · les indicateurs spécifiques et réservés du programme de privation non matérielle, · les indicateurs communs de privation non matérielle ne nécessitant pas une ventilation par sexe (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown = faux), · les indicateurs de privation matérielle (pour la période de soumission YYYY12 uniquement).
Conforme	TOD_132	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 7, que la colonne «Valeurs obtenues» (9) a

		une valeur pour · l'indicateur principal sans sous-indicateur («dont») et sans formule, · l'indicateur principal avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · l'indicateur principal avec sous-indicateur («dont»), avec formule et ventilation facultative sans valeur obtenue (vide) dans tous les sous-indicateurs, · le sous-indicateur («dont») sans formule et avec ventilation obligatoire, · le sous-indicateur («dont») sans formule, avec ventilation facultative et valeur obtenue pour le sous-indicateur non vide.
Conforme	TOD_134	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9, que les colonnes «Opérations sélectionnées — Valeur de base» (11) et «Opérations sélectionnées — Réalisations prévues» (12) ont une valeur pour · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA avec sous-indicateur («dont») et sans formule, · les indicateurs principaux du FEDER, du Fonds de cohésion et du FEAMPA avec sous-indicateur («dont»), et avec formule, · les indicateurs RERDFCF principaux du FTJ sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs RERDFCF principaux du FTJ avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les indicateurs RERDFCF principaux du FTJ avec sous-indicateur («dont»), et avec formule.
Conforme	TOD_135	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9 sans FTJ, que les colonnes «Opérations mises en œuvre — Valeur de base» (13) et «Opérations mises en œuvre — Réalisées» (14) ont une valeur pour · les indicateurs principaux sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les sous-indicateurs («dont»).
Conforme	TOD_136	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9 avec FTJ, que les colonnes «Opérations mises en œuvre — Valeur de base» (13) et «Opérations mises en œuvre — Réalisées T» (14) ont une valeur pour · les indicateurs principaux du FEDER/Fonds de cohésion sans sous-indicateur («dont»), · les indicateurs principaux du FEDER/Fonds de cohésion avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · les sous-indicateurs du FEDER/Fonds de cohésion («dont»).
Conforme	TOD_137	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 9 avec FTJ, que la colonne «Opérations mises en œuvre» (14) a une valeur par sexe pour les indicateurs du FSE+.
Conforme	TOD_138	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10, que la colonne «Valeurs obtenues» (11) a une valeur par sexe pour les indicateurs communs nécessitant une ventilation par sexe (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown=vrai)
Conforme	TOD_139	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 10, que la colonne «Valeurs obtenues T» (11) a une valeur pour · les indicateurs spécifiques et réservés du programme de privation non matérielle, · les indicateurs communs de privation non matérielle ne nécessitant pas une ventilation par sexe (CommonIndicatorEsf.genderBreakdown = faux), · les indicateurs de privation matérielle (pour la période de soumission YYYY12 uniquement).
Conforme	TOD_140	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 11, que la colonne «Valeurs obtenues» (10) a

		une valeur pour · l'indicateur principal sans sous-indicateur («dont»), et sans formule, · l'indicateur principal avec sous-indicateur («dont»), et sans formule, · l'indicateur principal avec sous-indicateur («dont»), avec formule et ventilation facultative sans valeur obtenue (vide) dans tous les sous-indicateurs, · le sous-indicateur («dont») sans formule et avec ventilation obligatoire, · le sous-indicateur («dont») sans formule, avec ventilation facultative et valeur obtenue pour le sous-indicateur non vide.
Conforme	TOD_141	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, lorsque le produit financier se compose de garanties et que les subventions sont sélectionnées pour «Dépenses éligibles par produit», que le montant déclaré pour les subventions est $\leq$ montant déclaré pour «Concernant les garanties, la valeur totale des prêts, participations ou quasi-participations accordés aux bénéficiaires finaux, garantis par des ressources des programmes et effectivement décaissés en faveur des bénéficiaires finaux».
Conforme	TOD_142	Confirmez, dans le tableau 2, qu'au moins un enregistrement existe pour chaque combinaison priorité/Fonds/objectif spécifique/catégorie de régions du tableau 1 avec des coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées > 0 .
Conforme	TOD_143	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 12, que les «Dépenses éligibles par produit» ne contiennent qu'un produit («Prêts», «Garanties» ou «Participations ou quasi-participations») pour chaque enregistrement.
Conforme	TOD_144	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO02 + 04 est égale à la somme des valeurs obtenues des indicateurs communs de réalisation EECO02 et EECO04.
Conforme	TOD_145	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO02 + 05 est égale à la somme des valeurs obtenues pour les indicateurs communs de réalisation EECO02 et EECO05.
Conforme	TOD_146	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO02 + 04 + 05 est égale à la somme des valeurs obtenues des indicateurs communs de réalisation EECO02, EECO04 et EECO05.
Conforme	TOD_147	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO06 + 07 est égale à la somme des valeurs obtenues pour les indicateurs communs de réalisation EECO06 et EECO07.
Conforme	TOD_148	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO09 + 10 est égale à la somme des valeurs obtenues pour les indicateurs communs de réalisation EECO09 et EECO10.
Conforme	TOD_149	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO10 + 11 est égale à la somme des valeurs obtenues pour les indicateurs communs de réalisation EECO10 et EECO11.
Conforme	TOD_150	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO09 + 10 + 11 est égale à la somme des valeurs obtenues

		pour les indicateurs communs de réalisation EECO09, EECO10 et EECO11.
Conforme	TOD_151	Confirmez, lorsque la période de soumission est YYYY06 ou YYYY12 dans le tableau 6 par priorité, objectif spécifique, catégorie de régions et genre, que la valeur obtenue pour l'indicateur réservé EECO03 + 04 est égale à la somme des valeurs obtenues des indicateurs communs de réalisation EECO03 et EECO04.
Conforme	TOD_152	Confirmez, pour le Feampa dans le tableau 1, lorsque les «coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro, que le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro.
Conforme	TOD_153	Confirmez, pour le Feampa dans le tableau 1, lorsque le «nombre d'opérations sélectionnées» est supérieur à zéro, que les«coûts totaux éligibles des opérations sélectionnées» sont supérieurs à zéro.
Conforme	TOD_154	Confirmez, dans le tableau 2, lorsque l'objectif spécifique est ESO4.13, que le code de domaine d'intervention est 164 et que toutes les autres dimensions de catégorisation sont nulles.
Conforme	TOD_155	Confirmez, dans le tableau 2, que le thème secondaire 09 du FSE+ (sans objet) n'est combiné avec aucun autre code de thème secondaire du FSE+.